

Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2018, NUMÉRO 5

DATE DE PARUTION : SEPTEMBRE 2018



DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE :
LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
9H00 À 12H00

OUVERTURE DE LA POSTE :
LUNDI AU VENDREDI
9H00 À 12H00

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MERCREDIS DE 10H À 12H
PREMIÈRE ADJOINTE
SUR RENDEZ-VOUS

TÉL : 04 75 27 91 11
FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)
[MAIRIE-VENTEROL@ORANGE.FR](mailto:Mairie-venterol@orange.fr)

“
... la société
a besoin de
volontaires
bénévoles, les
domaines
d'action
collective sont
nombreux et
variés

”

“Ils viennent de découvrir qu'on peut s'amuser en travaillant !” me disait ces derniers jours l'heureux président du Comité des Fêtes en parlant des nombreux jeunes qui ont rejoint son équipe et ont ainsi permis la formidable réussite qu'a été la fête votive. Merci à vous tous.

Comme je le disais dans le bulletin de début d'année, la société a besoin de volontaires bénévoles, les domaines d'action collective sont nombreux et variés et on peut se faire plaisir en offrant quelques heures de son temps.

Alors, ne vous en privez pas !

Bonne rentrée scolaire à tous nos enfants, qu'ils soient à l'école de Venterol où tout est prêt pour les accueillir dans les meilleures conditions ou dans d'autres établissements, de Nyons ou d'ailleurs !

Bonnes vendanges aux viticulteurs et bonne reprise à tous les actifs !

M A I R I E

Travaux votés pour 2018

Déjà réalisés ou en cours :

- accessibilité des salles communales (polyvalente et Duplan)
- aménagement du rond-point de Novézan
- réfection des peintures de la Chapelle Sainte Perpétue
- fontaine de la Place du Château
- menuiseries d'un logement et de la salle de la rue du Bout du Monde.
- alarme à l'école
- vitrine d'information pour les Estangs
- tables pour la salle Duplan
- matériel informatique pour l'école
- aménagement du point de collecte des déchets près du cimetière de Novezan

Subventions

Attribuées pour l'aménagement de l'entrée Nord :

- DETR (Etat) : 125 000 €
- Département : 150 000 €
- Région : 100 000 €

Quartier St-Jean

Le projet d'aménagement de la voirie et des réseaux avance. Les normes incendie nous imposent une citerne de 120 m³. La solution envisagée, à savoir une bâche souple, nécessite une superficie de 100 m² à trouver.

Réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme

Le projet de nouveau PLU avance. Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable est défini dans ses grandes lignes. Il s'agit du document qui trace l'évolution de la commune sur une douzaine d'années.

Il sera présenté et discuté en réunion publique le **lundi 18 septembre à 18h30 à la salle des fêtes**. Venez nombreux.

AVIS DE NAISSANCE :

Diego GARCIA, né le 20 août 2018 à Montélimar, fils de José GARCIA et Magali MAURY

Félicitations aux parents !

Ordures ménagères

Notre communauté de communes réfléchit à une harmonisation de la facturation sur tout son territoire. A priori, pour Venterol la taxe d'enlèvement ne devrait pas changer mais il pourrait s'y rajouter une redevance spéciale pour les professionnels, avec une facturation au volume de déchets.

Extinction nocturne de l'éclairage public

Chaque année, de nombreuses communes sur l'ensemble du territoire national ainsi que dans la Drôme* font le choix d'éteindre l'éclairage public la nuit à partir de 23h ou minuit. En octobre 2017, la commune de Venterol avait participé à l'opération nationale « Le Jour de la Nuit » en partenariat avec le PNR et l'APAVEN, événement qui avait remporté un vif succès. Le choix de l'extinction nocturne présente de nombreux avantages : réduction de la pollution lumineuse et des nuisances, préservation de la biodiversité, lutte contre le gaspillage énergétique, sans oublier le plaisir de retrouver le charme de la nuit et la beauté du ciel de Provence.

Enfin, cela permet aux communes de réaliser une économie de 40% sur la facture annuelle, ce qui est évidemment appréciable.

Nous invitons les Venterolais qui le souhaitent à nous faire part de leur avis (par mail à l'adresse : mairie-venterol@wanadoo.fr avec en objet : Extinction nocturne de l'éclairage public) pour le 30 septembre au plus tard.

Merci d'avance pour votre participation.

* Communes voisines ayant fait ce choix : Condorcet, Villeperdrix, Châteauneuf de Bordette, Montségur-sur-Lauzon...

Le prochain Bulletin

Prochain Bulletin municipal début novembre 2018. Les articles et informations à diffuser devront parvenir au secrétariat de la mairie, lundi 15 octobre dernier délai. Merci d'avance pour vos contributions.



MARIAGES

Thierry Galland et Marie-France Boyer
le 11 août 2018

Sincères félicitations et meilleurs vœux !

M A I R I E

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Des droits renforcés pour les consommateurs

Le RGPD est entré en vigueur le 25 mai 2018. Ce nouveau texte législatif marque un tournant dans le droit de regard que vous avez sur vos données personnelles et leur traitement. Qu'est-ce qui change ? Quels droits renforcés pour vous ? On vous explique tout !

Une meilleure connaissance de l'usage fait de vos données

Avec la mise en place du RGPD, les professionnels sont tenus de vous informer de la collecte de vos données personnelles ainsi que de l'usage qui en est fait. Vous pouvez également de façon plus encadrée faire valoir vos droits d'accès aux données collectées et votre droit de retrait de ces informations.

Une nouvelle possibilité de portabilité de vos données

Vous pouvez désormais faire une demande de récupération de vos données sous une forme exploitable pour pouvoir, si vous le souhaitez, les transférer à un autre organisme de manière simple et rapide. L'organisme à qui vous demandez la récupération de vos données est tenu de n'en conserver aucune trace.

Une protection juridique renforcée et un guichet unique en cas de plainte

En cas de dommage matériel ou moral lié à la violation du RGPD, vous pouvez effectuer un recours et

obtenir réparation de la part du responsable du préjudice. Désormais, vous pouvez également effectuer une action collective en faisant notamment appel aux associations actives dans le domaine.

Par ailleurs, peu importe le pays où est implantée l'entreprise vous ayant causé le préjudice, votre interlocuteur unique est l'autorité de protection des données de votre pays.

Un renforcement du droit à l'oubli

Vous disposez grâce au RGPD d'un « droit à l'oubli ». Cela signifie que vous pouvez exiger qu'une information sur vous présente en ligne soit supprimée si vous estimez qu'elle porte atteinte à votre intégrité. Il peut par exemple s'agir d'une demande de dé-référencement d'un lien vous concernant sur un moteur de recherche.

De nouvelles conditions de traitement des données personnelles pour les mineurs

Le RGPD met en place de nouvelles règles spécifiques à la collecte et au traitement des données personnelles des mineurs. Deux nouvelles conditions sont ainsi inscrites dans le règlement :

- l'information sur les traitements de données les concernant doit être rédigée en des termes clairs et simples, que l'enfant peut aisément comprendre ;
- le consentement doit être recueilli auprès du titulaire de l'autorité parentale.

Ecole de Bout du Monde

L'année scolaire s'est terminée en danses et chansons par les élèves des classes, sous la baguette de Pascal, accompagné de Mickaëlle et Sabine.

Nous adressons nos félicitations aux 9 élèves qui franchissent le pas pour rejoindre la cité scolaire de Nyons : Paloma BOMPARD, Enzo CAGNIN-BOUCHER, Lalie JAUME, Loann JOLY, Solène L'HOTE, Clémentine LESAUX, Lola MORIN, Théo TRUC, et Léa WAGNER-FONTAINE.

Bienvenue également aux nouveaux inscrits dans notre école.

Pour cette nouvelle rentrée l'effectif prévisionnel global est de 54 enfants pour les 3 classes.

Sur inscription préalable, le restaurant scolaire propose aux enfants une cuisine traditionnelle, avec 2 services pour garantir aux plus petits un grand confort. La cuisine est soigneusement préparée sur place par notre cuisinière, Estelle.

N'oubliez pas de vous munir du formulaire d'inscription, mis à votre disposition en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

PETIT RETOUR SUR LE PARCOURS ARTISTIQUE

Madame Bilcoq, ayant fait un bel article sur le Dauphiné, nous la remercions et nous nous permettons de partager cet article, mais auparavant, un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour la

réussite de cette journée : villageois qui ont prêté leurs lieux, et artistes, qui ont donné leur temps sans compter, particulièrement le quatuor de tête, dont il est question ci dessous.

Parcours artistique des 21 et 22 juillet un beau et bon moment de partage

À Venterol la 7^e édition de cette manifestation a ravi les visiteurs : Nicole et Marc connais-

seurs d'art romains soulignent « la bonne organisation avec la carte du parcours mise à disposition, la mobilisation des venterolais qui ont ouvert leur maisons, caves, jardins, cours, en guise de lieu d'expo, la qualité des créations et œuvres présentées sans oublier

le plaisir d'avoir pris un bon repas ! »

Organisé par l'Association Ventrolaise des Amis la Musique, soutenue par la Mairie, et coordonné par une artiste du village, Laëtitia Gaudefroy-Colombot aidée de Dominique Girard, Olivier Sybillin et Alexandre Penigaut cette manifestation a permis de rencontrer 28 artistes amateurs et professionnels tous passionnés dans des domaines très différents :

sculpture, peintures, céramiques, patchwork, photographie, édition.



Dominique Sauvage sculptrice à Taulignan souligne la richesse des échanges entre artistes et visiteurs « Les personnes s'arrêtent, questionnent, prennent le temps c'est très agréable ». Quelque 400 visiteurs ont déambulé dans

le village parcourant les ruelles à la découverte des lieux d'exposition. Le temple accueillait une œuvre de chaque artiste en guise de mise en bouche. Des animations : création de bijoux, création à partir de matériaux de récupération, poterie ont suscité la curiosité des visiteurs. La calèche a permis à certains de faire le parcours en musique et sans effort ! Que du bonheur !

La vie de la commune

A V A M

L'AVAM FAIT SA RENTRÉE, Y A DES NOUVEAUTÉS !

2 NOUVEAUX PROFS :

Édouard Taieb pour le piano et la guitare électrique (lundi / samedi)

Philippe Crétois pour la flûte à bec et traversière (mardi / mercredi)

Et toujours Norbert Orgez pour la batterie et la guitare (jeudi / vendredi)

Ainsi que Renée Laurent pour l'art plastique (un samedi par mois)

Sans oublier le chœur de femmes avec Marie-Christine Poinot le mardi.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter à

avam.venterol@gmail.com

Ou Julie au 06 95 59 95 70



Début des cours le 24 septembre!

FRANCE ALZHEIMER-DRÔME

Groupe de parole à destination des personnes ayant un proche touché par la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée.

Jeudi 27 septembre à 15h00

***Maison relais santé à Nyons
(21 rue Emile Lisbonne)***

COLLECTE DE RADIOGRAPHIES

Sans doute avez-vous, rangées dans vos placards, quelques radiographies périmées...

Pour éviter de polluer gravement l'environnement, les radiographies médicales ne doivent jamais être jetées avec les déchets ménagers.

Elles contiennent en effet des sels d'argent que les installations de traitement des ordures ménagères ne peuvent gérer. Si des radiographies sont jetées à la poubelle, l'argent qui est un métal lourd comme le mercure, sera libéré dans l'environnement. Il en résultera une pollution des eaux et des sols. Par ailleurs, il n'est pas anodin de savoir qu'une radiographie abandonnée dans la nature, aura besoin de plus de 300 ans pour se dégrader !

Lorsqu'elles sont retraitées par des sociétés spécialisées, les radiographies sont recyclées.

Une fois récupéré, l'argent métal qu'elles ren-

ferment est purifié pour être réintroduit dans le circuit commercial du métal précieux. Le recyclage d'une tonne de clichés permet de récupérer 10 kg d'argent. Le support radiographique quant à lui, sert par exemple à la fabrication de polyester.

L'ADMR, association locale pour le maintien à domicile des personnes âgées, avec le concours de la commune, vous invite à déposer vos anciennes radiographies à l'agence postale de Venterol le matin, à partir du 10 septembre et jusqu'au 20 décembre 2018, dernier délai.

Ce simple geste citoyen assure la protection de la nature et contribue à l'effort de solidarité envers nos aînés. Merci de vous y engager.

(Les radiographies peuvent être déposées avec ou sans enveloppe/confidentialité respectée).

PARRAINAGE CIVIL

Parrainage civil le 14 août Diego, Ange Gosselin fils de Dimitri Gosselin et Cindy Mondon.

DÉCÈS

Décès d'Antoine Rossi, fils d'André et Marie-Pierre, le 23 juillet, inhumé à Venterol.

Condoléances à la famille.

La vie de la commune

LES MERCREDIS DE VENTEROL

EN SEPTEMBRE, un rendez-vous dynamique et actif vous est proposé pour une rentrée sous le signe de la santé et de la forme, exceptionnellement en début de semaine.

***lundi 17 septembre à partir de 18h30,
salle polyvalente***

Séance gratuite d'essai et découverte animée par Marie Titz, éducatrice sportive

- Gym tonic (stretching, étirements et mobilité corporelle) adaptée à votre niveau
- Fit'renfo (renforcement musculaire/cardio)

Ensuite, les cours auront lieu le lundi en début de soirée et le mardi matin.

Tous les renseignements vous seront donnés pendant la séance.

EN OCTOBRE,

**« VIVRE D'APICULTURE AUJOURD'HUI,
UNE PROFESSION MENACÉE. »**

Soirée animée par Hubert Poquet.

Mercredi 17 octobre à 20h30 – salle Duplan

Débutant apiculteur en 1978 en même temps qu'il découvre les Baronnie, Hubert Poquet est installé à Condorcet où il élève ses abeilles.

« Connaître les miellées, mais aussi les pratiques des agriculteurs essentielles à son activité. »

Verre de l'amitié offert par la mairie à l'issue de la soirée.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2018 AVEC L'APAVEN

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine le **15 et 16 septembre** l'APAVEN soucieuse de mettre en valeur notre patrimoine, assurera la visite et l'ouverture des principaux monuments de Venterol le samedi après-midi et le dimanche pour l'Eglise Saint-Michel de Novézan et la chapelle Sainte-Perpétue. La thématique de l'année s'intitule « L'art du partage », ce qui est totalement en lien avec la philosophie de notre association.

C'est aussi pour vous l'occasion d'amener vos enfants et petits-enfants, amis, parents, grands-parents ...découvrir notre patrimoine dans sa diversité et sa richesse.

Si certaines personnes veulent ***participer aux permanences*** n'hésitez pas à nous contacter 06 88 91 02 40, c'est toujours des moments riches en échanges.

Ouverture de 10h à 12h et de 14h. à 18h.



La chapelle Sainte Perpétue

La vie de la commune

ASSOCIATION SPORTIVE VENTEROLAISE

Comme les années précédentes les cours de gymnastique reprendront au mois de septembre 2018 avec Pascal Cecillon.

Il est rappelé que les séances ont lieu :

le mercredi soir de 17h30 à 18h30 (gym douce)

et de 18h30 à 19h30 (gym d'entretien)

***commence à la salle
polyvalente de Venterol
le mercredi 19 septembre.***

Tél : 06 14 82 49 74



GALERIE OMBRE ET LUMIÈRE

Dès le 15 septembre la galerie Ombre et Lumière vous invite à venir découvrir les œuvres de l'artiste peintre Edouard Monot.

Sa technique principale est le collage.

Ses tableaux sont le chemin d'une succession de différentes matières qu'il parvient à marier en une seule œuvre.

Il manie aussi bien l'encre, l'eau, les pigments qu'il rassemble et disperse au fil de ses intuitions sur du papier de Chine ou du Japon.

Il laisse ainsi une grande part au hasard afin que les matières réagissent entre elles et produisent une harmonie déstructurée. Il tourmente la matière, tel le papier, qu'il déchire, froisse, et recompose par le collage.



Collage tissu sur toile

La vie de la commune

LE TEMPLE



ITINÉRANCES (EXPO PHOTOS)

« *AUX ANTIPODES* »

Temple de Venterol

Vernissage jeudi 13 septembre 2018

à partir de 18h30

– Du 14 au 23 septembre –

Nicolas Joriot présente sa série russe « Monamourmansk », froid et nuit polaire à Mourmansk, en noir et blanc.

« Passer la frontière, la côte déchiquetée aux fjords empoisonnés, les sous-marins nucléaires dévorés par la rouille. Et, au bout du désastre, émergeant de la toundra abandonnée, cernée par la nuit polaire, luit l'îlot, Mourmansk. »

Et, aux antipodes, Barthélemy Bompard expose « Ensablées ».

« Sur les routes brûlantes du Burkina Faso
Des tissus, usés, roulés, laminés, ensablés, déchirés

Rien n'est touché, ni déplacé

Un caillou posé.....

Une poupée »

Exposition proposée dans le cadre de la 4^{ème} édition d'Itinérances, parcours photographique en Baronnie **du 14 au 23 septembre.**

Le parcours vous invite à découvrir 8 expositions gratuites : Châteauneuf-de-Bordette, Curnier, Les Pilles, Mirabel-aux-Baronnies, Montréal-Sources, Nyons, Venterol, Villeperdrix.

Office de Tourisme des Baronnie en Drôme provençale. 04 75 26 10 35

Facebook : Itinéraires dans le Nyonsais

Site Internet : www.itinerances26.fr